



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CAHIER REVENDIRICATIF

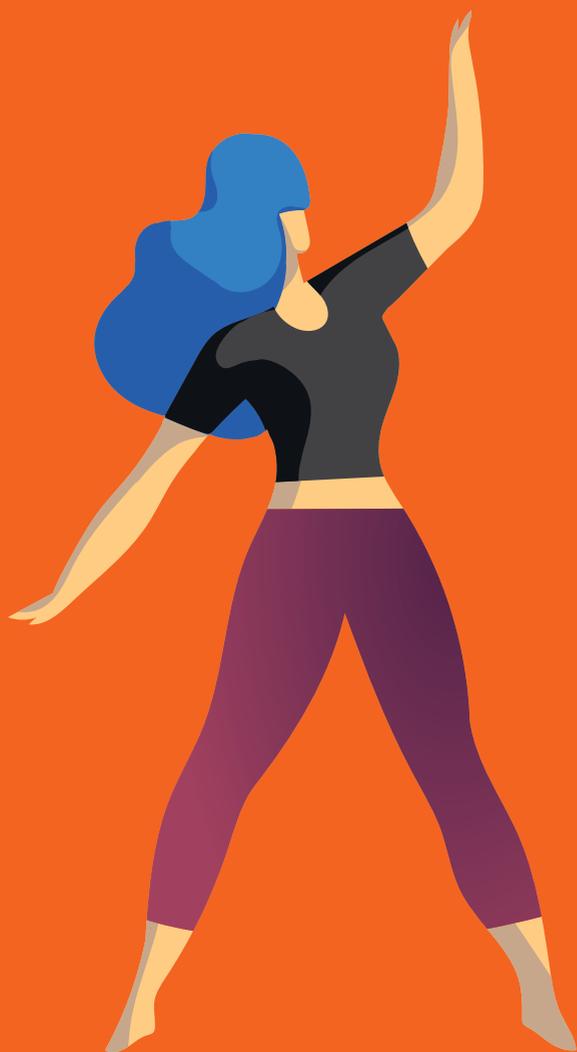


FILIÈRE

Animation



Pôle revendicatif Secteur territorial



Contacts

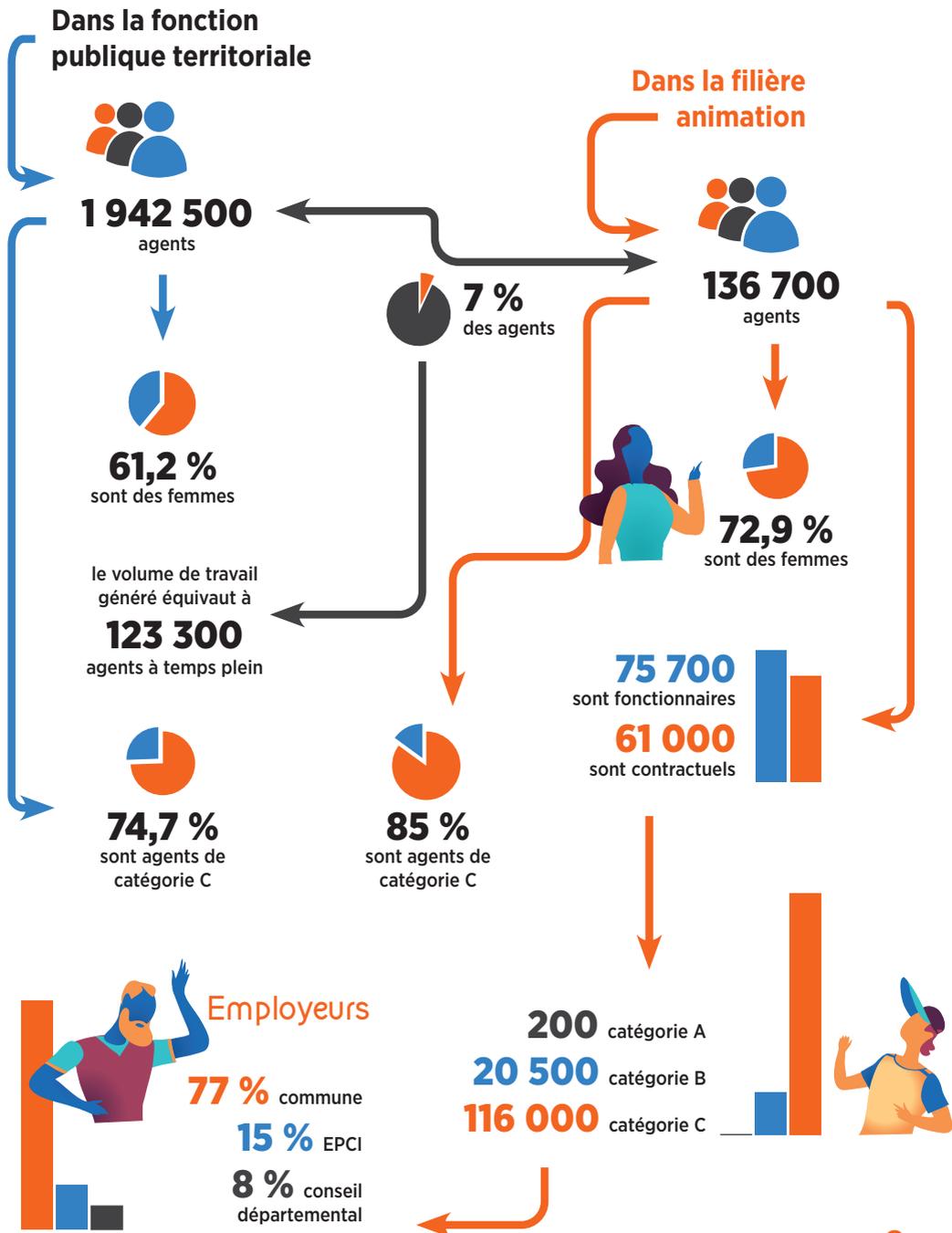
Virginie GREGORACI
Secrétaire nationale
vgregoraci@interco.cfdt.fr

Marie COUBRET
Secrétaire fédérale
mcoubret@interco.cfdt.fr

Valérie CROCHET
Secrétaire fédérale
vcrochet@interco.cfdt.fr

D'abord, quelques repères

Chiffres au 31 décembre 2021



L'animation, un service

Les

La promotion du lien social

L'animation est un facteur de création et de renforcement du lien social au sein des communautés locales. En proposant des activités ou des projets, les professionnels de l'animation contribuent à créer du lien entre les citoyens de tous âges, de toutes catégories et de toutes confessions religieuses.

Séverine

Au travers de mon travail, j'ai contribué à lutter contre l'illettrisme, j'ai participé à la promotion du livre et à le rendre accessible à tous. Pour mener ces objectifs, j'ai travaillé avec différents partenaires institutionnels, écoles, CAF, centres de loisirs, etc.

*Métier : animatrice / médiatrice du livre - commune de 49 426 habitants
Grade : animateur territorial principal 1^{ère} classe*

La transition écologique

Les professionnels de l'animation sont des vecteurs de la transition durable. Ils participent, au travers des activités et des interventions, à la sensibilisation et à la prévention des enjeux climatiques.

Marie-Christine

Je travaille à l'élaboration des projets d'animation sur les temps après l'école. En proposant aux enfants des animations autour de l'écologie, comme la création d'un potager au sein de l'école ou la fabrication de papier recyclé, je contribue, je le souhaite, à éveiller leur curiosité sur cette thématique.

*Métier : responsable périscolaire - commune de 8 129 habitants
Grade : adjoint technique principal 1^{ère} classe*

L'éducation et la jeunesse

L'animation joue un rôle prépondérant dans l'éducation et l'épanouissement des enfants et des jeunes. Les agents publics de la filière animation interviennent dans les écoles, les centres de loisirs, les accueils périscolaires, les maisons pour jeunes... Ils contribuent grâce à leurs interventions, à favoriser la transmission des savoirs, à promouvoir l'éducation à la citoyenneté.

Jean-Marie

Je travaille dans un « foyer de jeunes », je suis donc un adulte référent, un repère. Je contribue ainsi au développement du jeune (12-18 ans) dans le cadre de l'apprentissage du vivre-ensemble, de l'élaboration de projet de loisirs.

*Métier : responsable secteur jeunesse - commune de 5 113 habitants
Grade : animateur territorial principal 2^{ème} classe*



public incontournable

enjeux

La valorisation du patrimoine

L'animation permet de valoriser le patrimoine culturel, architectural et naturel des territoires, des collectivités. Par conséquent, elle participe à la préservation et à la transmission des traditions, des savoir-faire locaux et des spécificités culturelles.

Cyrille

Les missions que j'exerce sont au service du vivre-ensemble, je redonne du sens au collectif et à l'engagement, dans la cité. Je contribue à libérer la parole des enfants et à faire respecter celle des autres. Je développe leur esprit critique et leur créativité.

*Métier : directeur ALSH - communauté de communes de 31 000 habitants
Grade : adjoint d'animation territorial principal 1^{ère} classe*

La participation citoyenne

L'animation favorise la participation citoyenne en proposant des activités et des projets qui permettent aux citoyens de tous âges de s'impliquer dans la vie locale. Cet enjeu implique de développer des initiatives inclusives et participatives en encourageant et en donnant la parole à tous les citoyens.

Caroline

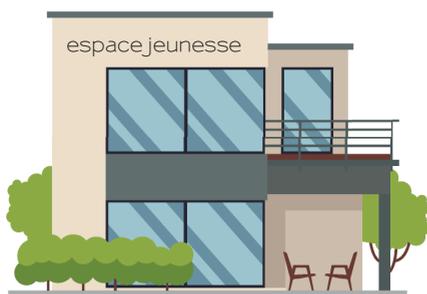
Je travaille à l'éveil de la démocratie locale en animant un CME (conseil municipal d'enfants). Je contribue au travers de mes missions à l'apprentissage de la citoyenneté. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

*Métier : responsable secteur enfance/jeunesse - commune de 4 533 habitants
Grade : adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe*

La cohésion sociale

L'animation renforce la cohésion sociale en organisant le lien entre les habitants, en favorisant les échanges et les rencontres intergénérationnels, en luttant contre l'isolement et en renforçant le vivre-ensemble. L'animation contribue à la construction d'une société plus solidaire et inclusive, afin de redonner du sens à la notion d'égalité des chances et de fraternité. En cela, elle favorise aussi l'émancipation des citoyennes et des citoyens, valeur à laquelle la CFDT est attachée.

Ces enjeux montrent l'importance de la filière animation dans la fonction publique territoriale et soulignent la nécessité de lui accorder une attention particulière, afin de répondre aux besoins des territoires et des citoyens.



L'animation, un besoin de transformation

Ce que porte la CFDT

Professionnalisation et reconnaissance

Il est indispensable de **professionnaliser** cette filière en proposant des formations adaptées, en valorisant les compétences spécifiques afin de permettre une évolution de carrière. Cette reconnaissance et cette professionnalisation permettraient d'attirer et de fidéliser des **travailleurs qualifiés** dans ce domaine.

Les revendications CFDT

Améliorer l'offre de **formation initiale** ;

Instaurer l'obligation de formation aux **premiers secours** ;

Créer des **formations diplômantes** pour valoriser les formations tout au long de la **carrière** ;

Faciliter un déroulement de carrière dans la filière jusqu'à la **catégorie A** ;

Refondre l'ensemble des **cadres d'emplois** de la filière afin de redéfinir le périmètre des missions de chaque grade et pouvoir ouvrir des possibilités d'accéder à la catégorie A dans la filière (en conservant l'accès au concours d'attaché – spécialité animation) ;

Redéfinir l'**appellation des grades** de la filière pour supprimer la confusion du métier d'animateur avec celui du grade. Tous les agents exerçant des missions d'animation ne sont pas animateurs ;

Identifier des **passerelles** entre les filières ou entre les fonctions publiques pour faciliter la reconversion professionnelle et l'avancement de carrière.



Les agents **souffrent** du manque de reconnaissance, ils n'ont **pas de perspective** d'évolution de carrière, ils sont mal rémunérés et souvent avec des contrats précaires. En plus de cela, la représentation des métiers de l'animation est souvent **dégradée** car ils sont peu professionnalisés. Tous ces constats expliquent pourquoi **la filière animation est en tension**.

→ Revalorisation salariale

Il est indispensable de **valoriser les compétences** et de faire reconnaître l'importance du rôle des animateurs au sein des collectivités territoriales, leurs spécificités et leurs contraintes. Depuis la création de la filière en 1997, il n'y a pas eu de revalorisation.

Les revendications CFTD

Prendre en compte les **contraintes** liées aux temps de travail ;

Instituer une **prime équivalente** à celle d'une astreinte, afin d'obliger les employeurs à payer toutes les heures travaillées ;

Valoriser les **compétences** et considérer l'expertise liée aux missions ;

Demander une revalorisation de l'**IFSE** ;

Reconnaître la particularité, les contraintes et surtout les **responsabilités** ;

Créer des NBI spécifiques pour chaque fonction afin de **reconnaître** les responsabilités, la polyvalence et les sujétions particulières occupées.

→ Amélioration des conditions de travail

Il est indispensable de supprimer les temps non complets, subis, d'harmoniser les temps de travail pour **limiter les emplois précaires** et améliorer les conditions de travail (taux d'encadrement, temps de repos...).

Les revendications CFTD

Limiter la contractualisation et l'utilisation des CDD à l'heure ; **instaurer un quota** entre le nombre de contractuels et le nombre de fonctionnaires ;

Encadrer le **temps de travail** en harmonisant avec les salariés du privé ;

Interdire la prise en compte des stagiaires BAFA, des personnes en CEE dans les **taux d'encadrement** et les limiter aux seuls agents diplômés de la filière.

→ Collaboration et coordination

Il est indispensable de renforcer les liens entre les services d'un même territoire et de **favoriser la concertation transversale** avec d'autres acteurs locaux (Éducation nationale, associations, missions locales...).

Les revendications CFTD

Participer systématiquement à l'élaboration du projet éducatif de territoire ;

Créer des **temps de travail partagés** avec les agents de l'Éducation nationale ;

Mettre en place des **réseaux professionnels** sur des territoires pour l'échange de pratiques, le partage d'informations et la mutualisation de moyens matériels et humains.

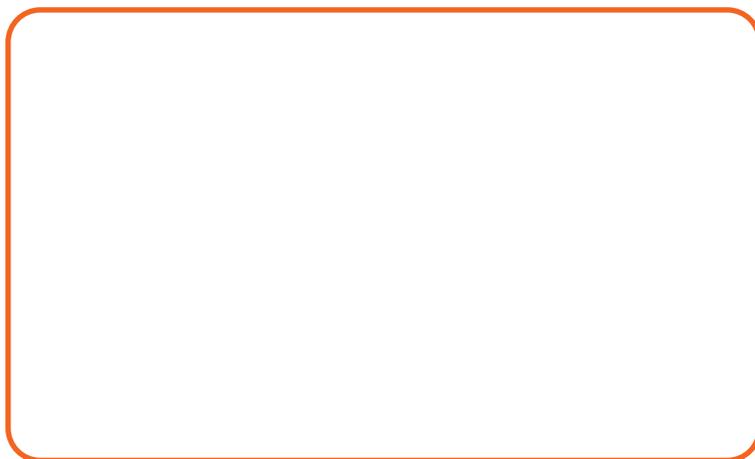


INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CAHIER REVENDICATIF

FILIÈRE

Animation



Fédération Interco Cfdt
47/49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
01 56 41 52 52

